



Certification d'exemption du paludisme décerné au Cap-Vert : Leçons pour la lutte mondiale contre cette maladie

Contexte

“L’archipel du Cap-Vert, peuplé d’environ un demi-million d’habitants et niché au large de la côte nord-ouest de l’Afrique, a récemment obtenu le statut d’exemption du paludisme décerné par l’Organisation mondiale de la santé (OMS). [Devenant ainsi le troisième pays africain à réussir l’éradication du paludisme](#), le Cap-Vert rejoint l’île Maurice, qui a atteint cet objectif en 1973, et l’Algérie, en 2019, dans le cercle restreint des pays exemptés selon l’OMS. À ce jour, en février 2024, 44 pays détiennent ce précieux certificat d’exemption. Cette réalisation marque une étape significative dans la lutte mondiale contre le paludisme, offrant des leçons précieuses pour d’autres régions confrontées à cette maladie dévastatrice. ([Voir notre analyse du rapport mondial sur le paludisme 2023 de l’OMS](#))

Avant de nous plonger dans le cas particulier du Cap-Vert, il pourrait être utile de présenter succinctement ce que signifie concrètement la certification d’exemption du paludisme délivrée par l’OMS.

Qu’est-ce que la certification d’exemption du paludisme de l’OMS?

La certification de l’élimination du paludisme est un mandat confié à l’OMS par ses États membres à travers une résolution de l’Assemblée mondiale de la santé en 1960. Ce processus vise à inscrire un pays dans le registre officiel des nations ayant atteint l’élimination du paludisme. De manière généralement, la procédure de certification repose sur le respect de deux principaux critères spécifiques. Le premier évalue

la cessation de la transmission en prenant en compte la couverture et la qualité de la surveillance, les résultats et l'impact des stratégies et des interventions, ainsi que d'autres facteurs influant sur l'élimination du paludisme. Le deuxième critère exige que les pays démontrent la mise en place d'un système opérationnel pour détecter rapidement les cas importés et y répondre.

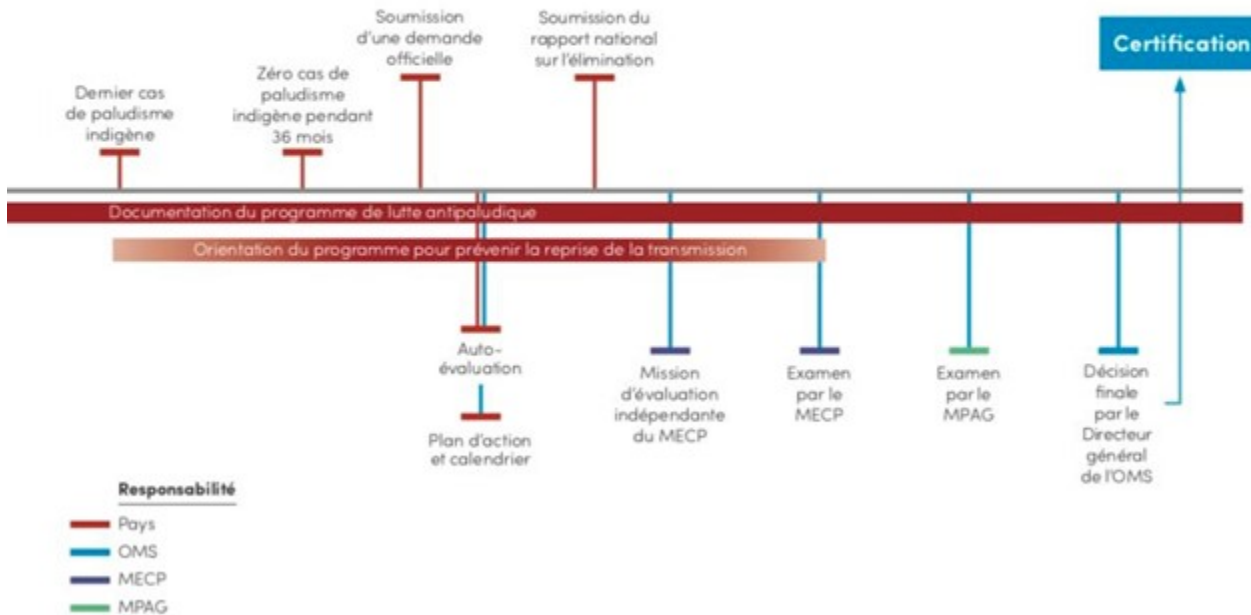
De manière un peu plus détaillée, voici les défis et étapes à franchir par les pays pour obtenir la certification d'exemption du paludisme de l'OMS.

1. Interruption de la transmission : Le pays doit démontrer, au moyen de données rigoureuses et crédibles, la rupture de la chaîne de transmission autochtone par les moustiques anophèles sur l'ensemble de leur territoire pendant au moins trois années consécutives, tout en étant capable d'éviter une résurgence de la transmission.
2. Collecte de données rigoureuses : Il est essentiel de disposer de données rigoureuses et crédibles pour prouver l'absence de transmission, ce qui nécessite des systèmes de surveillance solides et des capacités de collecte de données adéquates.
3. Capacités de surveillance et de réponse : Les pays doivent être en mesure de démontrer leurs capacités de surveillance, de prévention et de réponse aux éventuelles résurgences, ce qui nécessite des investissements importants dans les systèmes de santé.
4. Dossier de candidature : Le pays soumet un dossier de candidature à l'OMS, comprenant des données (preuves) détaillées de l'absence de transmission du paludisme, ainsi que des informations sur ses capacités de surveillance, de prévention et de réponse aux éventuelles résurgences au niveau infranational. Précisons que le concept de vérification infranationale qui a été introduit par l'OMS avec le lancement du [Cadre pour l'élimination du paludisme \(6\) en 2017](#) est un processus d'évaluation mené tant par les pays que par l'OMS pour évaluer la situation du paludisme au sein des régions ou provinces d'un pays donné. Cette approche vise à obtenir une image détaillée et spécifique de la prévalence du paludisme à l'intérieur d'un pays, permettant une réponse plus ciblée et adaptée aux réalités locales. Cela contribue également à renforcer la responsabilité et la transparence dans la gestion des programmes antipaludiques aux niveaux local et national.
5. Évaluation indépendante : Cette évaluation est menée par Groupe consultatif technique sur l'élimination du paludisme et la certification (GCT-EPC) de l'OMS. Les expert(e)s du GCT-EPC réalisent des visites sur le terrain afin d'évaluer la qualité des données présentées et de déterminer si les critères spécifiques de vérification sont satisfaits. Les critères incluent généralement des seuils de prévalence spécifiques et des indicateurs de performance des interventions antipaludiques. Ces visites ont également pour objectif d'évaluer la capacité du pays à identifier promptement et à réagir face à des cas importés de paludisme.
6. Examen de la candidature et décision finale : Si, à l'issue de cet examen, le dossier est considéré comme complet et conforme aux critères de certification, le GCT-EPC peut alors recommander la délivrance du certificat d'exemption du paludisme. [La décision finale d'accorder la certification d'exemption du paludisme revient au Directeur général de l'OMS.](#)

Pour éviter toute confusion à la lecture du tableau ci-dessous, il est important de préciser que le Groupe consultatif technique sur l'élimination du paludisme et la certification (GCT-EPC) a été mis en place en remplacement de deux comités consultatifs antérieurs sur l'élimination du paludisme, à savoir le groupe de certification de l'élimination du paludisme (MECP) et le comité de surveillance de l'élimination du paludisme (MEOC). Le rôle principal du GCT-EPC est de conseiller l'OMS sur l'octroi ou le retrait de la certification d'absence de paludisme pour un pays donné.

Pour en savoir davantage sur le processus de certification de l’OMS, veuillez consulter le document intitulé : [Préparation à la certification de l’élimination du paludisme](#).

FIGURE 1 : Étapes de la certification de l’élimination du paludisme



Source : [Préparation à la certification de l’élimination du paludisme](#) (p. 8)

Vous l’aurez compris, la certification d’exemption de l’OMS est la reconnaissance formelle de l’éradication réussie de la maladie dans cette nation insulaire. Examinons à présent les principaux facteurs de cette réussite.

Les facteurs clés du succès capverdien et les leçons pour le monde entier

1. Engagement politique : le leadership politique au Cap-Vert a joué un rôle essentiel dans la lutte contre le paludisme. L’engagement continu des autorités nationales, combiné à une volonté politique de mobiliser des ressources et de mettre en œuvre des politiques efficaces, a été un moteur clé de la réussite.

En fait, cette réussite découle principalement du plan stratégique de lutte contre le paludisme mis en œuvre de 2009 à 2013. Ce plan a priorisé le renforcement du diagnostic, l’administration de traitements précoces et efficaces, ainsi que la notification systématique de tous les cas, tous soumis à des enquêtes approfondies. Comme l’a souligné D^{re} Matshidiso Moeti, Directrice régionale de l’OMS pour l’Afrique « [avec une volonté politique forte, des politiques efficaces, la mobilisation des communautés et la collaboration multisectorielle, l’élimination du paludisme est un objectif réalisable](#) »

».

2. Importance de l'Investissement et du renforcement du système de santé : le succès du Cap-Vert souligne la nécessité d'un investissement continu dans la recherche, les programmes de santé publique, les ressources humaines et les infrastructures médicales.
3. Surveillance et suivi rigoureux : la mise en place de systèmes de surveillance robustes a été cruciale. Un suivi étroit des cas de paludisme, combiné à des interventions rapides et ciblées, a permis d'empêcher la résurgence de la maladie. Pour contrôler l'afflux de cas importés en provenance de l'Afrique continentale, les voyageurs internationaux et les migrants ont bénéficié de tests et de traitements gratuits.

Précisons que c'est en utilisant de manière ciblée la pulvérisation d'insecticide que le pays a réussi à éradiquer le paludisme à deux reprises, d'abord en 1967, puis en 1983. (Cependant, des lacunes ultérieures dans les efforts de lutte antivectorielle ont facilité le retour de la maladie). La collecte et l'analyse méticuleuse des données épidémiologiques ont également constitué une assise robuste pour les prises de décision en matière de santé publique, jouant ainsi un rôle déterminant dans l'obtention de cette certification.

4. Sensibilisation et engagement communautaire : les campagnes de sensibilisation ont joué un rôle majeur dans l'éducation et l'engagement des communautés dans la prévention du paludisme. Informer le public sur l'utilisation correcte des moustiquaires, l'élimination des sites de reproduction des moustiques et la recherche de soins médicaux rapides en cas de symptômes ont contribué à briser la chaîne de transmission.
5. Collaboration internationale : la coopération avec des partenaires internationaux, y compris des organisations non gouvernementales et des agences de santé mondiales, a renforcé les capacités du Cap-Vert à combattre le paludisme. Des initiatives conjointes, telles que la distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticide et l'accès généralisé aux médicaments antipaludiques, ont contribué à la réduction des cas.

Ces aspects, holistiques au demeurant, font écho à ce que le GCT-EPC considère comme les points forts d'un programme efficace de lutte contre le paludisme. En effet, dans [les rapports de la première \(13-14 septembre 2022\) et de la deuxième \(27 janvier 2023\) réunions du GCT-EPC, le Dr Allan Shapira](#), en se basant sur des missions d'évaluation indépendantes menées au Maroc, au Turkménistan, au Paraguay, en Algérie et en Chine, énumère parmi les éléments structurants et déterminants d'un programme de lutte contre le paludisme réussi les points suivants:

- Un programme bien structuré avec des rôles clairs pour chaque institution participante;
- Une coordination et une collaboration efficaces entre les institutions participantes;
- Des ressources suffisantes pour les activités de lutte contre le paludisme;
- Un personnel motivé et compétent pour l'épidémiologie et la prévention du paludisme;
- Des services de santé généraux solides et vigilants;
- Un système de surveillance et de réponse solide;
- Un diagnostic, un traitement et une prévention gratuits du paludisme pour toutes les populations, y compris les migrants et les étrangers;
- Une bonne structure de commandement pour la mise en œuvre de la politique et des systèmes de suivi bien définis.

En revanche, parmi les faiblesses identifiées, le Dr Allan Shapira égraine les points suivants :

- Les services de santé inadéquats dans les zones reculées et pour les populations mal desservies;
- La faiblesse des services de santé généraux;
- La faible vigilance des services de santé généraux;
- L'articulation peu claire des fonctions des institutions spécialisées qui font partie du programme de lutte contre le paludisme;
- Une répartition peu claire des rôles et des responsabilités entre les institutions spécialisées concernées, et entre les institutions spécialisées et les services de santé générale curatifs;
- La décentralisation de la politique de lutte antivectorielle conduisant à une mise en œuvre sous-optimale des interventions de lutte antivectorielle, en particulier lorsqu'il y a un manque de suivi et de supervision au niveau national;
- L'absence de services de chimioprophylaxie pour les voyageurs.

Les défis à relever pour maintenir la certification

Après avoir atteint le sommet, le Cap-Vert doit désormais consolider ses acquis. Pour ce faire, le pays doit constamment surmonter de nombreux défis, parmi lesquels :

1. Maintien de la surveillance : Assurer la continuité des systèmes de surveillance du paludisme pour détecter et répondre rapidement à tout cas importé ou résiduel.
2. Gestion des cas importés : Renforcer les capacités de diagnostic et de traitement pour gérer efficacement les cas importés de paludisme, dus aux voyages et aux échanges internationaux.
3. Préparation aux résurgences potentielles : Maintenir des capacités de riposte adéquates pour prévenir et contrôler toute résurgence potentielle du paludisme, en particulier en raison des changements environnementaux et des déplacements de population.
4. Engagement communautaire : Impliquer activement les communautés dans la sensibilisation, la prévention et le contrôle du paludisme pour garantir une adhésion continue aux mesures de lutte contre la maladie.
5. Collaboration transfrontalière : les maladies comme le paludisme ne connaissent pas de frontières. La collaboration entre les pays, les partenaires internationaux et les organisations régionales, impliquant le partage des meilleures pratiques, des ressources et des données, est cruciale pour prévenir toute résurgence de la maladie.

En surmontant ces défis, le Cap-Vert pourra maintenir son statut d'exemption de paludisme et continuer à servir d'exemple inspirant pour d'autres pays engagés dans la lutte contre cette maladie.

Conclusion

Dans les rapports mentionnés précédemment, le GCT-EPC reconnaît que le dernier kilomètre de

l'élimination du paludisme peut être difficile à parcourir et que les pays sont confrontés à des défis communs pour franchir la ligne d'arrivée. Par le biais des observations du Dr. Li, le GCT-EPC admet également que le processus d'obtention de la certification, bien que perfectible doit demeurer rigoureux. Pour l'avenir, dit très explicitement le Dr. Li « [les domaines dans lesquels des clarifications et des améliorations sont nécessaires comprennent l'élaboration d'exigences plus spécifiques en matière de surveillance, l'élargissement des orientations sur la prévention de la réimplantation et le rôle de la vérification infranationale dans la certification nationale.](#) ». Ces ajustements sont susceptibles d'apporter un soutien significatif à d'autres pays, en particulier en Afrique, dans leur lutte victorieuse contre le paludisme et leur quête de certification.

Au demeurant, la principale leçon majeure à retenir du succès capverdien est que le paludisme n'est pas invincible. Mais pour y arriver, il est vital que les États reconnaissent prioritairement, comme on ne cessera de le souligner, l'importance d'investir dans des systèmes résistants et pérennes pour la santé. En clair, la santé ne doit pas être perçue comme une simple dépense, mais comme un investissement essentiel. C'est surtout en renforçant de manière holistique son système de santé que le Cap-Vert a réussi à vaincre le paludisme. D'autres pays devraient s'inspirer de cette approche en investissant dans des infrastructures de santé solides et en renforçant les compétences des professionnel(le)s de la santé.

[Read More](#)
